

Il doit incomber à l'O.A.A. de recueillir tous les faits pertinents qui concernent la situation de l'offre et de la demande. La réunion des faits seulement ne sera pas suffisante. L'O.A.A. doit conseiller les gouvernements qui la constituent et les autres organismes internationaux, dont les activités influent sur l'offre et la demande, sur les mesures à prendre pour maintenir et accroître la consommation.

Ce rapport a reconnu que les pays non développés ont besoin de conseils immédiats sur la façon de mettre en valeur les moyens physiques de mise sur le marché—routes, chemins de fer, entreposage et établissements de conditionnement. Il a été recommandé que l'O.A.A. facilite l'échange de renseignements entre les pays sur les améliorations des moyens de mise sur le marché et des méthodes adoptées particulièrement dans les pays plus développés afin de réduire le coût de la mise sur le marché. De plus, il a été recommandé que l'O.A.A. étudie des mesures pour maintenir et améliorer le pouvoir d'achat (en consultant les autres organismes des Nations Unies), afin de répondre aux besoins alimentaires des groupes vulnérables et à ceux dont la consommation d'aliments est trop faible pour une raison quelconque, et afin de stimuler de nouvelles utilisations des produits agricoles là où il y a des surplus réels. Il a été signalé que le plus important problème de toutes les activités de l'O.A.A. est l'ajustement économique des marchés internationaux. Dans le domaine des accords sur les denrées, l'O.A.A. pourrait participer à la préparation, à la négociation et à l'administration de tels accords et fournir des statistiques sur la situation des denrées.

Il a également été recommandé que l'O.A.A. publie des rapports périodiques sur les approvisionnements et les prix des principaux produits agricoles et, lorsque possible, fasse des estimations de la situation future.

*Statistique.*—Pour réussir, l'O.A.A. doit savoir où et pourquoi la faim et l'alimentation défectueuse existent, quelles formes et quelles proportions elles revêtent. Ces données serviront de fondement pour élaborer des plans, déterminer l'efficacité des mesures employées et constater les progrès de temps à autre. Les relevés jusqu'ici démontrent amplement la possibilité de mesurer le statut alimentaire et d'obtenir des données sur la consommation alimentaire des familles et d'autres petites unités consommatrices et des mesures per capita de la consommation alimentaire des pays.

Dans le domaine de la production agricole, il est survenu d'importants changements durant la guerre de 1939-45 dans l'utilisation de la terre pour la production agricole, les pâturages, les lots boisés, les forêts et d'autres usages. Dans la période d'après-guerre les fluctuations des approvisionnements d'aliments et de provendes et leurs réactions sur les prix requerront une vigilance continue de la part des producteurs; autrement ils ne pourront faire les ajustements opportuns de leurs plans qui tendent à maintenir la production en équilibre avec les besoins alimentaires.

Les services statistiques sont essentiels à la plupart des projets qu'entreprendra l'O.A.A. Il sera nécessaire de reprendre la réunion des statistiques agricoles internationales, auxquelles il faudra apporter certaines améliorations. Il a été recommandé de prendre en considération l'établissement de bibliothèques régionales accessibles aux chercheurs et que la bibliothèque de l'Institut International d'Agriculture devienne la propriété de l'O.A.A.

Il faut établir une unité statistique centrale forte qui desserve toutes les activités de l'O.A.A., constituée de façon à répondre à tous les besoins techniques de l'Organisation qui ont trait à la nutrition et à la consommation alimentaire, au bien-être rural, à la production agricole, à la mise sur le marché, au prix, aux pêcheries, à la sylviculture et aux produits forestiers.